



Et au milieu coule une rivière...  
Travaux sur le ruisseau de Soye.

Bulletin intercommunal de la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes

N° 8 / JANVIER 2022

## Édito

Une nouvelle année s'achève, une nouvelle débute, toujours dans l'ombre d'une crise sanitaire qui semble ne jamais s'arrêter. Malgré tout cela, la CC2VV poursuit sa route et comme vous pourrez le découvrir dans les pages suivantes, **les projets, initiatives et travaux sont toujours aussi nombreux**. Nous faisons le choix d'aller toujours de l'avant, de porter des investissements à la hauteur de notre territoire et de ses habitants. Un territoire et des habitants qui méritent un haut niveau de service public, des infrastructures de qualité, des élus à l'écoute, en somme **une qualité de vie à la fois sereine et dynamique**.

Un projet d'ampleur inédite est en train de voir le jour à l'échelle supra-communautaire, **le projet Rural H2**, qui prévoit la construction d'une **station de production, stockage et diffusion d'hydrogène**. Ce projet porté par notre collectivité et notre voisine, la Communauté de Communes du Pays de Sancey-Belleherbe ainsi que des industriels locaux est à découvrir en *page 5*. Avec un investissement estimé à près de 8 millions d'euros, il verra le jour en 2024-2025 et aura un rayonnement départemental.

**Fruit d'un travail collaboratif, ce projet vise à créer un écosystème autour de l'hydrogène, pourvoyeur d'emploi, de technique, d'innovation**. Il sera le moteur d'un territoire en pleine révolution. Un projet novateur qui actera la transition écologique et énergétique, bref la colonne vertébrale du développement territorial de nos deux collectivités.

Pendant plusieurs mois, la Chambre Régionale des Comptes a procédé à un contrôle de la CC2VV. Dans les entretiens de fin de contrôle, celle-ci a souligné la qualité et "l'énorme" travail réalisé par notre collectivité depuis 2017. Cet "énorme" travail qualitatif est le fruit d'un engagement collectif entre les élus et les agents de notre collectivité, je profite de cette fin d'année pour les remercier toutes et tous pour leur investissement sans faille. Le bien-être et la santé de tous sont également les priorités des élus de la CC2VV. L'avenir médical de notre territoire questionne, c'est pourquoi plusieurs actions ont déjà été menées pour **sécuriser l'installation de nouveaux professionnels de santé**. Depuis quelques mois, des études ont été lancées pour la création d'un pôle médical à Pays-de-Clerval (*plus d'informations page 4*).

La CC2VV connaît également d'importantes mutations internes et notamment

**le déménagement de son siège social**. A l'étroit dans nos bureaux du 11 rue de la Fontaine à Pays-de-Clerval, nos services sont en cours de déménagement et prennent la direction du numéro **21 de l'avenue Gaston RENAUD, toujours à Pays-de-Clerval**, dans les imposants bâtiments de l'entreprise STREIT. La totalité des services aura déménagé d'ici le mois d'avril 2022. La réflexion pour la création d'un pôle des services d'envergure, à L'Isle-sur-le-Doubs, dans le bâtiment 1911 (à côté de la Mairie), premier bourg-centre du territoire, a débuté. Il permettra d'accueillir une partie de nos services et ainsi mailler le territoire le plus justement possible en termes d'accessibilité à nos services.

**Pour les douze prochains mois à venir, je vous souhaite à toutes et tous, une excellente santé, joie et bonheur chaque jour et réussite dans l'ensemble de vos projets.**

Avec toute ma sympathie,

**Bruno BEAUDREY,**  
Président de la CC2VV





# Enfance, Jeunesse et Culture



“Intercommunalité Amie des Enfants”

de l' **unicef** 

Depuis le début de l'année 2021, la CC2VV s'est engagée dans une procédure de candidature pour l'obtention du titre “Intercommunalité Amie des Enfants” de l'UNICEF. **Preuve de l'investissement de la collectivité auprès des enfants et des jeunes de notre territoire**, notre candidature a reçu un avis favorable en octobre dernier, la CC2VV est donc officiellement reconnue comme une “Intercommunalité Amie des Enfants”. Le titre court jusqu'en 2026.

Le parcours de notre candidature fut jalonné d'étapes, dont celle de l'élaboration du “plan d'actions intercommunal”. Ce document définit les actions à destination de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, qui seront mises en place par la collectivité au cours du mandat. De plus, ce plan a été élaboré conjointement avec la commune de L'Isle-sur-le-Doubs, engagée elle aussi dans la démarche de titularisation “Ville Amie des Enfants”.

Au travers de son plan d'actions, notre Communauté de Communes s'engage à **répondre aux 5 engagements de l'UNICEF liés au bien-être, à la protection, à l'éducation, à la participation et au respect de chaque enfant et chaque jeune.**

Des actions ont déjà été menées en lien avec notre labélisation comme pour fêter la journée internationale des Droits de l'Enfant. L'Association “Croc Livre” est intervenue auprès des enfants et assistantes maternelles fréquentant le Relais Petite Enfance Intercommunal pour une lecture de contes autour du thème du vivre ensemble.

## Création de la junior association “Teen's Evolution” :


La junior association “Teen's Evolution” a vu le jour mais à quoi sert-elle ? Cette dernière permettra **aux jeunes de s'investir dans les différents manifestations qui se déroulent sur notre territoire. L'objectif des jeunes étant de récolter des fonds afin de financer un voyage culturel à Paris.** Afin de patienter d'ici la concrétisation de ce projet, les jeunes du territoire pourront participer **au séjour ski qui sera proposé durant les vacances de février !**



Un séjour ski prévu pendant les vacances de février


## Création d'un espace “Accueil Ados” à L'Isle-sur-le-Doubs :

**Vous êtes adolescents et vous souhaitez retrouver vos copains ou faire de nouvelles rencontres dans un lieu dédié ?** Le local pour l'accueil des ados est fait pour vous ! Aude, notre animatrice jeunesse et les jeunes du secteur de L'Isle-sur-le-Doubs ont désormais un espace dédié afin de pouvoir se rencontrer, se retrouver et élaborer des projets. Cet espace vous est ouvert les lundis et jeudis de 16h à 18h et n'attend plus que vous pour le faire vivre !

 **Maison des Associations**  
rue de la Velle 25250 L'Isle-sur-le-Doubs  
Tél. : 06.88.41.18.50 - aude.gilg@cc2vv.fr

## Intervention de Miguel, animateur jeunesse au collège de Rougemont :

Depuis l'année 2017, Miguel, animateur jeunesse au sein de la CC2VV intervient chaque jeudi après-midi au sein du collège de Rougemont et plus précisément auprès des jeunes de la section Golf. Lors du championnat académique organisé sous l'égide de l'UNSS aux Rousses le 10 novembre dernier, l'établissement scolaire de Rougemont est arrivé en seconde place. **Toutes nos félicitations aux heureux lauréats !**

 Tél. : 06.99.92.92.90 - miguel.bueno-cosano@cc2vv.fr

## Tristan, un nouvel animateur pour les secteurs de Pays-de-Clerval et Arcey-Désandans :




Tristan Metzger

Tristan a intégré l'équipe jeunesse en septembre dernier.

Il accueille les ados à Pays-de-Clerval, salle du club ados, un vendredi sur deux, de 17h à 18h. Et à Arcey, au centre socio-culturel, tous les mercredis de 14h30 à 16h30.

Tristan intervient également au collège de Pays-de-Clerval.

 Tél. : 06.40.77.48.20 - tristan.metzger@cc2vv.fr

**Suivez toute l'activité du service jeunesse sur Facebook :**  
<https://www.facebook.com/clubadosCC2VV>

## Événements à venir

(sous réserve des conditions sanitaires)

**Le Sportacle**, projet inédit mêlant théâtre et sport est en pleine construction.  
Infos : <https://sportaclefr.wordpress.com>

**6 février 2022 à 16 h : concert du groupe MALO** à la salle des fêtes de Rougemont

**9 avril 2022 : concert de Pascal Keller** à la salle de la communication d'Anteuil



EFS Rougemont- Espace d'accueil

## "Service EFS/API et CNI-Passeports" vous avez dit ?

EFS, API ou encore CNI/Passeports. Ces sigles vous les avez déjà lus et relus dans nos publications mais vous ne savez pas réellement à quoi ils correspondent ? **On fait la lumière dans la jungle des sigles et autres acronymes !**

**EFS** ne signifie pas Établissements Français du Sang mais bien **Établissements France Services** dans le langage de la collectivité. Ils sont au nombre de quatre et couvrent l'ensemble de notre territoire intercommunal. Ils sont présents dans chacun de nos bourgs-centres, à **Rougemont, Pays-de-Clerval, Arcey et à L'Isle-sur-le-Doubs**. Ils ont été créés suite à la prise de compétence “Maisons de Services Au Public” par la CC2VV au 1<sup>er</sup> juin 2020. **Les conseillères France Services sont présentes pour chaque habitant du territoire afin d'accompagner un travail de service public varié et complet : accompagnement des usagers à l'utilisation des services en ligne et dans leurs démarches administratives, mise en relation avec les opérateurs partenaires comme la CAF, l'ANTS, l'URSSAF, la Sécurité Sociale, les Impôts, mais aussi une aide dans les démarches liées à l'emploi.** Les usagers ont également un libre accès à des outils informatiques dans une salle dédiée. Les EFS sont là pour vous accompagner dans vos démarches tout en **réduisant vos déplacements** sur Besançon ou Montbéliard.

**API** signifie **Agence Postale Intercommunale**. Ces Agences Postales ont été créées à Rougemont, Arcey et Pays-de-Clerval afin d'éviter leurs fermetures. Ces dernières sont mutualisées avec les Établissements France Services, c'est-à-dire qu'elles se situent dans les mêmes locaux. L'ensemble des démarches que vous avez l'habitude d'effectuer dans un bureau de Poste standard peuvent être effectuées au sein de nos API comme l'envoi de courriers, la réception de colis ou encore l'achat de timbres postaux. Le Bureau de Poste présent à L'Isle-sur-le-Doubs est toujours géré par La Poste.



Depuis décembre dernier, vos demandes de **Cartes Nationales d'Identité** (le fameux sigle **CNI** !) et/ou de Passeports, sont également instruites par la CC2VV. Vos démarches ne s'effectueront plus à la Mairie de L'Isle-sur-le-Doubs mais à l'ancienne Trésorerie, 10 rue des Prés Verts à L'Isle-sur-le-Doubs ; dans les locaux de l'EFS.

## Adresses et coordonnées des différents lieux d'accueil :

• Établissement France Services de **L'Isle-sur-le-Doubs** :  
10 rue des Prés Verts – 25250 L'Isle-sur-le-Doubs  
03.81.92.99.91 - 06.88.97.09.04  
espacefranceservices@cc2vv.fr et adelaidethiel@cc2vv.fr

• Établissement France Services et Agence Postale Intercommunale de **Pays-de-Clerval** :  
1 rue Porte des Noyes – 25340 Pays-de-Clerval  
03.81.97.80.52 – 06.24.77.22.96  
agencepostale.paysdeclerval@cc2vv.fr  
et coralie.burr@cc2vv.fr

• Établissement France Services et Agence Postale Intercommunale de **Arcey** :  
29 rue de 5<sup>e</sup> DB – 25750 Arcey  
03.81.96.15.03 – 06.24.77.22.96  
agencepostale.arcey@cc2vv.fr et coralie.burr@cc2vv.fr

• Établissement France Services et Agence Postale Intercommunale de **Rougemont** :  
2<sup>e</sup> étage de la Marie, 4 place du marché 25680 Rougemont  
03.81.86.02.63 – 06.23.78.59.36  
agencepostale.rougemont@cc2vv.fr et julie.boutin@cc2vv.fr

Vous trouverez l'ensemble des informations sur notre site internet : <http://www.cc2vv.fr/etablissements-france-services.html> ou par téléphone (*coordonnées ci-avant*).

Le service est financé par la CC2VV et ses communes membres. Les travaux réalisés dans les différents EFS et API ont également été menés et financés par les bourgs-centres.

## Informations à savoir concernant les permanences des partenaires :

- **EFS Rougemont** : Permanence Impôts uniquement sur RDV : jeudi de 14h30 à 16h30
- **EFS Pays-de-Clerval** : Permanence Impôts uniquement sur RDV : lundi de 14h à 16h30
- **EFS L'Isle-sur-le-Doubs** :
  - Permanence Impôts uniquement sur RDV : jeudi de 9h à 12h,
  - Permanence Caf sans RDV (*hors vacances scolaires*) : jeudi de 14h à 16h,
  - Permanence IDEIS Mission Locale sur RDV : tous les mardis et vendredis durant les horaires d'ouverture de l'EFS,
  - Permanence Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation sur RDV : un lundi par mois,
  - Permanence Travaillons Ensemble sur RDV : jeudi après-midi,
  - Permanence France Victime : un jeudi par mois

**La prise de RDV pour la permanence des Impôts s'effectue en ligne sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), rubrique “contact” ou en contactant votre EFS.**

Malgré la crise sanitaire, **le service accueille tous les administrés dans des conditions et des horaires habituels**. En 2021, ce sont plus de **2000 personnes accompagnées au sein de nos EFS** et déjà **400 demandes de titres** (CNI ou Passeports) réalisées depuis la reprise du service en novembre 2021.

À compter de Mars 2022 :

## Ateliers "Les seniors connectés"

Ateliers numériques sur tablette destinés aux seniors de plus de 65 ans. Informations en contactant vos EFS.



## Le projet de pôle médical à Pays-de-Clerval sur les rails

Le secteur de Pays-de-Clerval est classé en zone d'intervention prioritaire par l'ARS (Agence Régionale de la Santé). **Le manque de professionnels de santé se fait ressentir sur le territoire et sera encore accentué avec le départ d'ici quelques années de plusieurs professionnels en retraite.**

**Combattre la précarité médicale** déjà en place et à venir est devenue une priorité pour les élus de la commune et de la CC2VV. Conjointement les deux collectivités ont lancé des études pour la création d'un pôle médical au sein de la ville. Une jeune médecin, actuellement interne, a manifesté son intérêt pour s'installer dans le prochain pôle tout comme quatre infirmiers travaillant actuellement sur deux cabinets, une infirmière ASALEE ainsi qu'un ostéopathe.

**Le pôle médical pourrait s'installer dans le centre ancien de Pays-de-Clerval où la commune a fait l'acquisition de plusieurs bâtiments.**



## Des conseils aux particuliers pour la rénovation énergétique de leurs logements

Depuis 2016, le PETR du Doubs Central a mis en place avec ses trois Communautés de Communes (2 Vallées Vertes, Doubs Baumois et Pays-de-Sancey-Belleherbe), un partenariat avec la **Maison Départementale de l'Habitat** (MDH) du Doubs. Ce partenariat comprend la mise en œuvre d'actions de sensibilisation, d'informations et de conseils des particuliers et des professionnels du bâtiment dans la rénovation énergétique des logements et plus précisément sur la transition énergétique dans le secteur résidentiel.

Dans le cadre de cette convention, **des conseillers sont présents une fois par mois sur le territoire** lors de permanences tournantes entre L'Isle-sur-le-Doubs, Arcey, Pays-de-Clerval et Rougemont. Le conseil est apporté à tous, locataires, propriétaires, bailleurs ou copropriétaires.



Obligation de prendre RDV :

Par téléphone : 03.81.61.92.41

**Lors de votre rendez-vous, il est important, pour exposer vos projets, de venir avec des plans, des photos, vos avis d'impositions ou encore vos devis.**



## Rural H2 : les collectivités à la conquête de l'hydrogène !



Dans une démarche de co-construction à grande échelle, la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes (CC2VV) et sa voisine la Communauté de Communes du Pays de Sancey-Belleherbe (CCPSB) animent depuis mi-2019 avec les acteurs économiques et industriels locaux une réflexion pour la construction d'une station de production, de stockage et de distribution d'hydrogène (**symbole atomique H2**) sur le secteur de L'Isle-sur-le-Doubs, à proximité de l'échangeur A36 (sortie 6).

**L'objectif général de ce projet est de créer les conditions d'un écosystème économique générant des nouveaux usages pour l'industrie, le transport, le tourisme, l'agriculture...**

### Pourquoi les Communautés de Communes souhaitent miser sur l'hydrogène pour (re)dynamiser leurs territoires ?

L'hydrogène est de plus en plus annoncé comme vecteur énergétique de demain. Vert, non émetteur de CO<sup>2</sup>, facile à produire (l'hydrogène est l'atome le plus abondant dans l'Univers), c'est un vecteur énergétique qui s'inscrit parfaitement dans la transition écologique de notre société. Il permet également de concevoir un nouvel environnement économique d'ampleur en participant à la création d'emplois, de techniques, de compétences pour les territoires. A terme, l'objectif est de créer localement, en milieu rural, les conditions pour le développement d'un écosystème économique global en lien avec la transition énergétique : solutions de sous-traitance, offre de formation aux nouveaux métiers.

Ce vecteur, majoritairement utilisé par l'industrie, connaît aujourd'hui un virage important vers une nouvelle utilisation : la mobilité. Véhicules légers, poids-lourds, professionnels ou particuliers, tous types de véhicules pourront utiliser à court ou moyen terme l'hydrogène comme moyen de propulsion.

Les territoires de la CC2VV et de la CCPSB possèdent un tissu économique qui pourra profiter rapidement du fonctionnement de la future station. Cinq Zones Industrielles et d'Activités sont présentes sur les territoires communaux (Rang, L'Isle-sur-le-Doubs, Arcey, Rougemont, Vellerot-les-Belvoir), ainsi qu'un vivier industriel très fort. Aussi, la proximité du bassin d'emploi industriel de Montbéliard ou encore de la Zone Europols à Autechaux font de ce projet un projet fédérateur, réunissant autour de lui un nombre important

d'entreprises pouvant prétendre à l'utilisation de l'hydrogène pour accroître leur développement économique et engager leur transition écologique.

### Le projet supra-communautaire de la CC2VV et de la CCPSB

En janvier 2021, une association dénommée "Rural H2" a été créée pour engager les premières démarches et études de pré-faisabilité.

A la suite de l'étude réalisée par le bureau d'ingénierie JUSTY, un chargé de mission, mandaté par l'association, a travaillé sur le dimensionnement du projet et sa candidature à l'appel à projet d'aides à l'investissement lancé par l'ADEME.

En effet, la filière hydrogène est soutenue à hauteur de 7,2 milliards d'euros pour son développement d'ici 2030 par l'Etat Français afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050, tout en créant entre 50 000 et 150 000 emplois : une opportunité de taille que nos territoires ne pouvaient manquer !

Suite aux études menées, le projet porté par la CC2VV et la CCPSB se dessine concrètement et s'inscrit dans la durée. Un partenariat naissant avec la société Rougeot Energie, nouvellement nommée Colibri Energie, développeur, concepteur, réalisateur d'écosystèmes hydrogène, située en Côte-d'Or, préfigure la suite du projet. Le scénario envisagé est la constitution d'une Société par Actions Simplifiées (SAS), de statut privé, où investisseurs privés et collectivités publiques seront actionnaires et gestionnaires de la future station de production et de stockage.

### Où le projet se concrétisera-t-il physiquement ?

Le site envisagé pour l'installation de la

station est un terrain situé sur la **Zone d'Activité de Rang** gérée par la CC2VV. Le site, d'une surface de plus de 3 hectares présente de nombreux avantages notamment sa proximité directe avec la sortie 6 de l'A36. De plus, le terrain est aménageable rapidement (réseaux proches et autorisations de constructibilité obtenues).



### Quels délais pour voir émerger un tel projet ?

La prochaine étape de la mise en œuvre du projet sera la constitution de la SAS. La SAS pourra ensuite lancer toutes les démarches nécessaires à la construction du projet : études techniques et autorisations préalables, etc., mais aussi définir son plan stratégique de développement (plan et dimensionnement de la structure, chiffrage des travaux, consultation des entreprises et fournisseurs...).

**La construction de la station, portée financièrement par la future SAS, est prévue pour 2024 avec un investissement estimé à 8 millions d'euros, avec des aides publiques pouvant aller jusqu'à 40 %.**

### L'hydrogène, une opportunité unique de développement pour notre territoire rural !



Futur bâtiment de La Ressourcerie à L'Isle-sur-le-Doubs

## La Ressourcerie s'installe chez nous

**La Ressourcerie conforte son implantation dans le Doubs Central et va s'implanter à L'Isle-sur-le-Doubs en 2022.**

Installée depuis 2014 à Baume-les-Dames, l'association "La Ressourcerie" œuvre en partenariat avec les collectivités territoriales et le SYTEVOM dans le but de mettre en place une filière professionnelle de collecte, de traitement et de gestion des déchets réemployables, sous la forme d'une structure d'insertion par l'Activité Economique. Au printemps 2022, l'association installera un magasin et un espace de stockage principal à L'Isle-sur-le-Doubs, dans la Zone Commerciale de la Combe Rosiers.

L'ambition est de développer de nouveaux services comme la recyclerie créative ou la matériauthèque sur Baume-les-Dames et de favoriser ainsi le rayonnement sur l'ensemble du Doubs Central. L'objectif de l'association est d'accompagner ses salariés en insertion vers des contrats durables ou vers des formations, tout en contribuant à l'émergence d'une économie circulaire. Les salariés en parcours d'insertion assurent des temps de présence sur les déchetteries du Doubs Central où un caisson a été mis en place par le SYTEVOM pour permettre de récupérer les objets pouvant avoir une seconde vie. En 2020, l'association a collecté 117 tonnes d'objets sur le territoire. En fonction de leur nature ces objets sont triés, nettoyés puis valorisés afin de leur retrouver une seconde utilité auprès des habitants du territoire qui en feront l'acquisition.

Réelle structure de l'économie sociale et solidaire, ainsi que de l'économie circulaire, la Ressourcerie du Pays du Doubs Central a pour vocation d'agir pour l'environnement et la sensibilisation des citoyens aux modes de consommation responsable. Alors si vous ne savez pas quoi faire des encombrants de vos caves et greniers, ne les jetez plus à la déchetterie mais offrez-leur une seconde vie à La Ressourcerie !



Si vous souhaitez vous engager comme bénévole :

Contactez l'association par mail : [ads25@wanadoo.fr](mailto:ads25@wanadoo.fr) ou par téléphone : 03.81.56.66.73 ou 06.09.48.45.31



Intérieur grande salle de l'équipement sportif d'Arcey

## Équipement Sportif d'Arcey

Arcey et ses communes voisines, situées sur la partie Nord-est de la CC2VV comptent plus de 3 000 habitants. Ce bourg-centre souffre d'une carence évidente en matière d'équipement sportif de qualité. C'est dans l'idée de lutter contre cette déficience que la création d'un équipement sportif a émergé.

Elle s'inscrit dans la démarche de la CC2VV de maillage du territoire par des pôles sportifs de spécialisation comme c'est déjà le cas à Pays-de-Clerval, Rougemont et l'Isle-sur-le-Doubs. Différents sports y seront pratiqués comme le football en salle, le basketball - tous deux hors compétition -, le volleyball, le badminton, le tennis et surtout le tir à l'Arc, qui sera la spécialité et la spécificité de ce gymnase.

À l'heure actuelle les travaux vont bon train ! Le volume total de l'ouvrage se dévoile désormais avec la pose de la toiture, du bardage et de l'isolation. Le dallage de la grande salle sera coulé courant janvier tout comme le passage à l'action des entreprises qui travailleront à l'intérieur de l'équipement (électricité, huisserie, plâtrerie...). La réception de l'ouvrage est prévue à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2022.



Bardage de l'équipement sportif d'Arcey

## Les Services Techniques rééquipés à neuf

Les Services Techniques de la CC2VV viennent de faire l'achat d'un nouveau tracteur. Cet achat correspond à la volonté des élus d'augmenter la mécanisation du travail des agents en ayant pour objectif la diminution de la pénibilité du travail de ces derniers. Le port de charges lourdes régulières, comme la débroussailleuse, n'est pas en adéquation avec la politique de protection contre les risques et troubles musculo-squelettiques souhaitée par la collectivité.

Il était également nécessaire de prévoir l'achat d'un matériel adapté à l'entretien du patrimoine de la CC2VV qui s'est grandement étoffé ces dernières années. L'entretien de la Voie Verte, située sur le secteur de Rougemont, le fauchage des fossés et terrains des différentes zones d'activités et de certains sentiers de randonnées nécessitaient l'achat de ce nouveau tracteur qui entraîne un gain de temps mais aussi d'efficacité pour les agents et la collectivité.

La CC2VV fait également profiter ses communes membres d'un service de mise à disposition des agents intercommunaux pour des travaux divers et variés tels que tontes et entretien des cimetières et autres terrains communaux, travaux de maçonnerie... Les communes étant de plus en plus demandeuses, il était nécessaire de prévoir l'achat de matériel adapté à cette augmentation de charge de travail.



### EAU ET ASSAINISSEMENT

## Service eau et assainissement : Les différents travaux effectués et à venir sur notre territoire !

La CC2VV, depuis sa prise des compétences eau et assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2020, mène de nombreux travaux sur le territoire pour moderniser et sécuriser l'approvisionnement en eau potable ou encore limiter les rejets dans l'environnement des eaux usées. Un programme de travaux, prévu sur une période de 10 ans, vous a été présenté dans le dernier bulletin intercommunal. Retour en image sur les travaux déjà effectués et sur ceux sur le point de commencer pour rendre les choses plus concrètes.



Chantier à Branne

#### • Branne :

L'année 2020 s'est déroulée dans les travaux pour les rues du Canal, de l'Eglise et la Grande Rue à Branne. Les réseaux d'assainissement existants présentaient des problèmes d'étanchéité. Le réseau existant a été conservé pour le réseau d'eaux pluviales mais a été doublé par un réseau en PVC pour l'assainissement. De façon coordonnée, les réseaux d'eau potable ont été renouvelés par le Syndicat des Eaux de Clerval. Les réseaux d'assainissement ont été raccordés à la nouvelle station de traitement des eaux usées (d'une ca-

pacité de 200 Equivalent Habitants) qui a été construite en remplacement de l'ancienne qui était sous-dimensionnée et peu performante.

Le coût total des travaux s'établit à 364 003,76€ HT avec des subventions à hauteur de 65%. L'Agence de l'Eau est intervenue à hauteur de 80 000 € pour les réseaux et 112 976 € pour la station. Le Département du Doubs est également intervenu financièrement en apportant une subvention de 16 000 € pour les travaux sur les réseaux et 27 718 € pour la construction de la station.

#### • Viéthorey :

La commune ne disposait pas de Station de Traitement des Eaux Usées. Chaque habitation possédait son propre système de traitement individuel (assainissement non collectif). En 2019, la commune a lancé les consultations et les travaux pour la construction d'une station de traitement et des réseaux afférents. Des travaux de création d'un premier réseau d'assainis-



Chantier à Viéthorey

sement ont été entrepris Rue du Lavoisier, Rue de la Mairie et sur une partie de la Grande Rue entre janvier et avril 2020, subventionnés par l'Agence de l'Eau (50 000€) et par le Département (10 000€). En parallèle de ces travaux, et en coordination avec la CC2VV, le Syndicat des Eaux de Clerval a renouvelé les réseaux d'alimentation en eau potable. La seconde tranche des travaux, en cours de réalisation, consiste à raccorder à la nouvelle station, le reste du village, soit les rues des Chasseurs, du Stade et la partie finale de la Grande Rue. Lors de cette phase de travaux, le Syndicat des Eaux de Clerval a réalisé des travaux sur les réseaux d'eau potable en parallèle.

Pour cette deuxième tranche des travaux d'assainissement, l'Agence de l'eau est intervenue à hauteur de 76 425 € HT et le Département du Doubs à hauteur de 91 710 € HT.



Avilley



#### • Avilley :

Les travaux de construction d'une Station de Traitement des Eaux Usées de type filtres plantés de roseaux ont démarré en Avril 2021 et finiront début 2022 par la démolition de l'ancienne station. Le coût total des travaux est estimé à 376 527,83 € HT, également subventionné à hauteur de 184 388€ par l'Agence de l'Eau et 79 599€ par le Département du Doubs.

Ces travaux sur le réseau d'assainissement et la construction de la nouvelle station d'épuration permettront d'améliorer les rejets dans le milieu naturel et notamment le ruisseau du Crenu qui fait l'objet, en parallèle, d'un programme ambitieux de réhabilitation.

À noter que **les administrés possédant des nouvelles boîtes de branchement ont l'obligation de raccordement de leurs eaux usées (WC, Cuisine, Salle de bain...) sous deux ans après réception des travaux.**

Les éventuelles fosses septiques ou autres ouvrages de prétraitement devront être supprimés.



Vue d'ensemble de la nouvelle station d'Arcey



Station d'Arcey - Vue extérieure

#### • Arcey :

La construction d'une nouvelle station de traitement des eaux usées (d'une capacité équivalente à 1 800 habitants) vient de se terminer. Cette nouvelle construction était nécessaire en raison de l'obsolescence de l'ancienne station et de son sous-dimensionnement.

Là encore, le Département du Doubs (625 000 € HT) et l'Agence de l'Eau (640 299 € HT) sont venus subventionner cette importante opération.

#### • Chaux-lès-Clerval :

Les travaux sur les réseaux d'assainissement, initiés par la commune de Pays de Clerval avant le transfert des compétences, démarreront au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2022 et se termineront en fin d'année. A terme, les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales seront séparés puis raccordés par le biais d'un poste de refoulement et d'une conduite à la Station de Traitement des Eaux Usées (STEU) de Pays-de-Clerval. En parallèle des travaux de la CC2VV, le Syndicat des Eaux de Clerval réhabilitera une partie des réseaux d'Alimentation en Eau Potable. Une réunion publique sera organisée avant le début des travaux.



Pour contacter le service eau et assainissement de la CC2VV :

- Pour toutes questions concernant la facturation, contacter le secrétariat au **03.81.97.84.66** ou **abonnes-eau-assainissement@cc2vv.fr**.
- En cas d'urgence (fuite sur le réseau, manque d'eau, problème compteur) vous pouvez utiliser le numéro d'astreinte du service : **07.86.57.51.45**

## Travaux ruisseau de Soye



Chargement en matériaux du nouveau lit du ruisseau

La Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes est détentrice de la **compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations** (GEMAPI – encore un acronyme !) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. La compétence a été déléguée pour partie à des syndicats, notamment à l'Établissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs (EPTB) pour le secteur de la Vallée du Doubs de notre territoire.

C'est dans le cadre de cette compétence et par une volonté de respect des lois que des travaux de restauration morphologique d'un morceau du ruisseau, dit "Ruisseau du Château" à Soye, ont pu voir le jour, coordonnés par l'EPTB Saône et Doubs et la CC2VV.

La nécessité d'intervenir sur ce ruisseau a été mise en lumière entre 2012 et 2014. **Le petit affluent a bénéficié d'un diagnostic écologique complet mené par la Fédération Départementale de Pêche du Doubs.** Les résultats ont été sans appel : **l'eau était polluée par le rejet des eaux usées et la morphologie du cours d'eau n'était plus satisfaisante pour accueillir de la vie piscicole car trop rectiligne et trop large.**

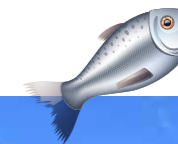
La construction d'une nouvelle station d'épuration, projet initié par la commune et finalisé par la CC2VV a contribué à améliorer la qualité de l'eau du ruisseau en évitant des rejets. Quant au problème de morphologie de ce dernier c'est à l'entreprise Ecoriver de Saône-et-Loire, spécialiste des travaux en rivière, qu'est revenu la tâche de remettre une taille, des méandres et une diversité de fonds et berges adaptés aux 500 mètres de nouveau lit de la rivière. Les travaux ont débuté en Septembre par une pêche de sauvegarde par la Fédération de Pêche du Doubs afin de comptabiliser les espèces présentes et les préserver des travaux. L'entreprise spécialiste a également coupé, débroussaillé et libéré

les emprises afin de préparer correctement le domicile du nouveau ruisseau. A cela s'ajoute le terrassement, l'apport des matériaux pour reconstituer un fond de lit alluvial, sa mise en eau et le comblement de l'ancien lit du ruisseau. Il ne restera plus qu'à effectuer quelques plantations et le nouvel affluent se verra prêt à accueillir de nouveaux habitants. **Le but de ces travaux d'ampleur est d'accompagner l'écosystème dans une démarche de renaturation afin d'aider l'affluent à se régénérer et ainsi permettre à la vie aquatique de s'y établir à nouveau.**

Ces travaux, qui s'inscrivent dans un programme plus large de gestions des milieux aquatiques de notre territoire sont financés par la CC2VV, l'Agence de l'eau, le Conseil Départemental du Doubs et l'EPTB. Il est à noter également que le ruisseau se trouve sur un terrain privé et que ce projet n'aurait pas pu se faire sans l'accord des propriétaires riverains du ruisseau que nous remercions.

Une inauguration de la station d'épuration et du ruisseau est prévue au printemps 2022.

Le petit affluent a bénéficié d'un diagnostic écologique complet



Vue d'une partie du linéaire



Terrassement du nouveau lit

## Lancement d'une étude pour la halte nautique de Pays-de-Clerval

La CC2VV est traversée par le Doubs sur une partie de son territoire. A cela s'ajoute la chance de **bénéficier du passage de l'Eurovéloroute 6, piste cyclable reliant Nantes à Budapest, apportant chaque année un flux de touristes très important.**

Le tourisme fluvial, contraction de fluvial et de pédestre, qui s'axe autour de la navigation fluviale et de cet itinéraire cyclable européen, est par conséquent un maillon fort de l'économie de notre territoire via la fréquentation des sites touristiques, la consommation auprès des commerces locaux, les nuitées dans les hébergements du territoire.

Notre territoire souffre d'une zone blanche en termes d'accueil des plaisanciers à Pays-de-Clerval ; la halte nautique installée il y a de cela quelques années n'est plus accessible car pâtissant d'un mauvais positionnement qui a entraîné son ensablement. Les amateurs de navigation ne peuvent donc plus s'amarrer dans la commune et sont contraints de poursuivre jusqu'à L'Isle-sur-le-Doubs ou Baume-les-Dames.

Soucieuse de répondre aux attentes des plaisanciers et souhaitant développer le tourisme fluvial, **la CC2VV a lancé une étude pour la création d'une nouvelle halte nautique.** Le financement sera pris en charge par la Région Bourgogne Franche-Comté, Voie Navigable de France et la CC2VV. Les travaux seront ensuite portés par la commune de Pays-de-Clerval. Affaire à suivre...

## Une belle saison touristique ponctuée par l'évènement SlowUp

Le tourisme reprend des couleurs sur notre territoire. Notre Office de Tourisme Intercommunal situé à Rougemont et son annexe à L'Isle-sur-le-Doubs ont connu **une fréquentation très satisfaisante avec 2802 personnes accueillies durant l'été** (1162 à Rougemont, 1640 à L'Isle-sur-le-Doubs). Toujours impactés par la crise sanitaire, ces chiffres sont encore en deçà de la fréquentation d'avant 2020. Malgré tout, la crise sanitaire a permis d'accentuer l'essor du tourisme d'itinérance, notamment autour de l'Eurovéloroute 6. Cette dernière connaît une forte fréquentation, en hausse chaque année depuis sa création, avec un réel coup d'accélérateur ces deux derniers étés. Les compteurs placés à Blussans et Baume-les-Dames enregistrent une moyenne de **120 vélos par jour durant la période estivale avec des pointes à 250 vélos par jour !**

**Malgré une situation sanitaire toujours contraignante, des animations estivales ont pu se tenir en juillet et en août, avec près de 300 personnes participantes.**

Pour terminer la saison touristique estivale en beauté, notre territoire et plus particulièrement **Rougemont et Montagny-Servigney ont accueilli, le 12 septembre dernier, l'évènement SlowUp.** Avec près de **12 000 personnes présentes, cette première édition est un succès sans conteste.** Venant de Suisse, ce concept novateur visant à fermer les routes à la circulation automobile pour permettre aux autres usagers (piétons, cyclistes...) de s'approprier l'asphalte durant quelques heures, a été initié par les Départements de Haute-Saône et du Doubs afin d'accroître la visibilité de la destination touristique Vallée de l'Ognon.



L'exposition estivale à la Forge de Montagny a été plébiscitée le jour du SlowUp

Le concept a pu voir le jour grâce à l'investissement de la CC2VV, des communes concernées, mais également des associations et comités des fêtes.

Les prochaines éditions se déroulent sur d'autres secteurs de la Vallée de l'Ognon, mais l'évènement devrait revenir sur notre territoire dans quelques années !

**À bientôt pour une nouvelle édition !**



Les participants au SlowUp découvrent Rougemont

## La CC2VV présente pour le tissu économique local

**Afin d'accompagner les entreprises locales suite à la crise sanitaire liée au COVID-19 impactant fortement notre économie locale, la CC2VV, en partenariat avec la Région, a financé plusieurs dispositifs depuis la fin de l'année 2020.**

Dans le cadre de ce fonds régional des territoires, **45 dossiers d'investissement de TPE (Très Petites Entreprises) locales ont été accompagnés.** Les projets ont concerné des investissements matériels (achat de véhicule, de mobilier, de matériel informatique, d'outils de production, etc.) et immatériels (logiciels, création de site internet, etc.). **Ce sont 127 454,09 € de subventions qui ont été attribués pour un montant total d'investissement prévu par les entreprises de 801 231,02 €.**

Les commerces et les restaurateurs ayant connu plusieurs périodes de fermeture administrative au cours des différents confinements, la CC2VV et la Région, ont proposé, en complément du Fonds de Solidarité mis en place par l'État, une aide à la trésorerie. **19 commerces ont déposé un dossier pour un montant de 18 500 €.**

La collectivité a également participé au financement du fonds d'avances remboursables consolidation de trésorerie à hauteur de 1 €/habitant, soit un montant de plus de 16 000 € dédié à ce fonds régional.

La mise en place d'une **opération de chèques cadeaux** a également fait partie des actions mises en place afin d'accompagner la relance du tissu économique local. L'objectif étant non seulement d'apporter de la trésorerie aux commerces dont l'activité a été fortement impactée par l'épidémie, mais également d'inciter la population à fréquenter davantage les commerces de proximité en soutenant leur pouvoir d'achat. Le budget alloué par la CC2VV et la Région à cette action a été de près de 80 000 €.

**Les subventions à l'immobilier d'entreprise se sont poursuivies en 2021. Cette année, 8 projets ont été validés par les élus communautaires pour un montant total de près de 40 000 €.**



L'institut "Béatitudo" a lui aussi obtenu une aide à l'investissement pour l'achat d'une nouvelle machine de soin, de tables et de tabourets réglables permettant à l'esthéticienne et à ses salariées de travailler dans de meilleures conditions. L'entreprise a également obtenu une aide à l'immobilier dans le cadre de son déménagement sur la place du champ de foire à L'Isle-sur-le-Doubs.



### Réunion d'information pour les pros du bâtiment

Une quinzaine de chefs d'entreprise ont participé à la réunion d'information destinée aux entreprises du secteur du bâtiment le 10 décembre dernier. Elle était organisée en partenariat avec la maison de l'habitat du Doubs (ADIL) et le PETR du Doubs central. L'objectif était de renseigner les entreprises sur les aides auxquelles ont droit leurs clients pour les travaux de rénovation énergétique.

Pour l'année 2022, la CC2VV va poursuivre sa politique d'aide aux projets immobiliers des entreprises.

**Pour rappel, le dispositif permet aux entreprises ayant un projet de construction, d'acquisition ou d'extension de bâtiment de bénéficier, sous conditions, d'une subvention pouvant aller jusqu'à 5 000 €.**

Le dispositif a également évolué pour mieux **accompagner les professionnels de santé, les projets touristiques structurants et le secteur de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire).**



"Les P'tits Plaisirs d'Emeline", entreprise de fabrication artisanale de plats en bocaux récemment installée à Gémonval, a bénéficié d'aide pour l'achat de son autoclave. Vous pouvez retrouver ses plats chez certains commerçants locaux.

Édition : Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes, 11 rue de la Fontaine 25340 Pays-de-Clerval - Comité de rédaction : CC2VV - Crédits photos : CC2VV Conception et réalisation : Aurélie Épenoy - Impression : L'imprimeur Simon 8500 ex. - Distribution : par nos soins

# la CC2VV

est sur



# IntraMuros

DISPONIBLE SUR  
 **Google Play**

Disponible sur  
 **App Store**

*Téléchargement gratuit*

Financé par



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU

Votre territoire utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !

